



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-142591>

Département(s) de publication : **95**

Annonce n° **24-142591**

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-113027

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 19/12/2024

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Commune de Bezons

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21950063400395

Ville : Bezons

Code postal : 95870

Grouperement de commandes : Non

Département(s) de publication : 95

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux de signalisation horizontale pour la ville de Bezons (95870)

Code CPV principal - Descripteur principal : 45233221

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Le présent marché a pour objet la réalisation de travaux de signalisation horizontale pour la Commune de Bezons (95870). Il s'agit d'un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande, conformément aux dispositions des articles R2162-1 à R2162-6, R2162-13 et R2162-14 du Code de la commande publique. Le montant minimum et le montant maximum sont les suivants : - Sans montant minimum par période ; - Montant maximum par période : 400 000,00 euros HT. Le présent marché est conclu à compter de sa date de notification au titulaire par voie électronique pour une durée d'une (1) année, reconductible trois (3) fois tacitement pour la même période, soit quatre (4) années au maximum, conformément aux dispositions des articles L.2125-1 alinéa 1 et R.2112-4 du Code de la commande publique. Dans l'hypothèse où le montant résiduel de la période en cours ne permettrait pas de passer une commande, le Maître d'ouvrage pourra décider de résilier pour motif d'intérêt général le lot considéré ou de procéder à une reconduction anticipée.

Critères d'attribution : Les offres ont été analysées sur la base des critères et sous-critères de sélection exposés ci-dessous : - Critère n° 1 : Le prix des prestations, apprécié au regard d'un Détail Quantitatif Estimatif (D.Q.E), noté sur 50 points ; - Critère n° 2 : Les délais, notés sur 20 points et détaillés comme

suit : Sous-critère n° 1 : Délais proposés, notés sur 10 points ; Sous-critère n° 2 : Mesures prises pour respecter les délais d'intervention et de réalisation, notées sur 10 points. - Critère n° 3 : La valeur technique, notée sur 30 points et détaillés comme suit : Sous-critère n° 1 : Méthodologie de réalisation des prestations, notée sur 15 points ; Sous-critère n° 2 : Qualité et adéquation des moyens humains et techniques mobilisés pour les prestations, notées sur 10 points ; Sous-critère n° 3 : Qualité des mesures d'hygiène, de sécurité et environnementales, notée sur 5 points.

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Le marché n° 2444 relatif aux travaux de signalisation horizontale pour la commune de Bezons (95870) a été attribué à la société GLOBAL PRO SERVICE sise, 123 avenue Jean Rostand à DOMONT (95330) pour un montant maximum par période fixé à 400 000 euros HT. Modalités de consultation des offres des titulaires : l'offre complète de chaque titulaire peut être consultée, à titre gracieux, dans le respect des dispositions des articles L311-1 et suivants du Code des relations entre le public et l'administration, et notamment dans le respect des dispositions des articles L311-6 et L311-7 du même code. La demande de communication de documents administratifs achevés devra être effectuée par courrier avec accusé de réception auprès de la direction des affaires juridiques et de la commande publique de la Ville, et ce, à l'adresse suivante : Hôtel de Ville - 6 avenue Gabriel Péri - 95870 BEZONS. La consultation des documents considérés aura lieu sur le site précité, gratuitement.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 19/12/2024